

# Cellules à grain : quand la récolte tue

*par Theresa Whalen*

*Consultante de la FCA en matière de sécurité à la ferme (674 mots)*

Le grain doré qui jaillit de la vis sans fin pour tomber dans la cellule à grain ou en sortir devrait symboliser la récompense du dur labeur accompli pour obtenir une récolte qui apporte satisfaction et prospérité. Malheureusement, cette récolte dorée s'avère trop souvent mortelle pour les agriculteurs.

On utilise fréquemment des cellules à grain pour stocker des grains comme le maïs, le soja, le blé, l'avoine et le sorgho. Et bon an mal an, plusieurs agriculteurs canadiens meurent étouffés dans ces cellules. Pourtant, ces décès peuvent être évités.

Des gens restent coincés dans le grain ou y suffoquent pour trois raisons : un « pont de grains » cède sous leur poids, une masse verticale de grains s'effondre ou le grain les ensevelit. Dans les trois cas, le déplacement ou l'écoulement du grain est en cause. Les travailleurs qui chargent le grain, le déchargent ou le déplacent d'une cellule à une autre doivent être sensibilisés aux dangers que représente le grain en mouvement et doivent savoir comment éviter d'être piégés.

L'écoulement du grain désigne le mouvement descendant du grain vers l'intérieur dans une cellule de stockage. Le grain descend vers le centre du cône en formant un entonnoir qui exerce un effet de succion semblable à celui de sables mouvants. Une personne happée par le grain qui s'écoule voit son corps soumis à une force de traction extrêmement forte. Au bout de trois à quatre secondes, elle ne peut plus résister. En l'espace de vingt secondes ou moins, elle sera complètement ensevelie.

Une fois enfoncé jusqu'à la taille, on ne peut pas s'extirper du grain qui s'écoule sans risquer une blessure à la colonne vertébrale. Le grain a alors une très forte emprise sur le corps. D'après les études, il faut déployer une force pouvant aller jusqu'à 400 livres pour extirper un corps enfoncé dans le grain jusqu'à la taille. C'est plus qu'assez pour causer des dommages permanents à la colonne vertébrale.

La plupart des décès liés à des cellules à grain surviennent quand on tente de briser le bouchon formé par une croûte de grain coincée au-dessus du puits de déchargement d'une cellule à grain, bouchon qui empêche le grain de s'écouler vers la vis de déchargement. L'agriculteur entre alors dans la cellule pour briser la croûte de grain à l'aide d'un bâton. Trop souvent, il le fait seul, sans harnais de sécurité et pendant que la vis tourne. Cette façon de procéder peut sembler aller de soi, mais elle peut malheureusement être fatale. Dès que la croûte se brise, l'extraordinaire force de succion du grain qui s'écoule tire la victime vers le fond sans lui laisser le temps de réagir.

Le meilleur moyen de prévenir les catastrophes dans les cellules à grain, c'est d'éviter la formation de bouchons en s'assurant que le grain mis dans les cellules est en bon état et qu'il le demeure. Si malgré tout, il vous faut entrer dans une cellule à grain, ne le faites jamais pendant qu'on décharge le grain. N'entrez qu'après avoir coupé le courant et verrouillé le convoyeur de déchargement et la vis sans fin. Portez toujours un harnais et une corde de sécurité et ayez toujours au moins deux personnes prêtes et aptes à vous porter secours en cas d'urgence.

Cela vous demandera peut-être quelques minutes de planification et de préparation, mais c'est votre vie qui est en jeu. Vous valez bien quelques minutes, n'est-ce pas?

Vous trouverez d'autres conseils de sécurité concernant les cellules à grain (en anglais seulement) au [www.ag.ndsu.edu/pubs/ageng/safety/ae1102w.htm](http://www.ag.ndsu.edu/pubs/ageng/safety/ae1102w.htm). Pour en savoir plus sur ce sujet et sur d'autres questions de sécurité agricole, vous pouvez consulter le [www.casa-acsa.ca](http://www.casa-acsa.ca) ou le [www.cfa-fca.ca](http://www.cfa-fca.ca).

*Les équipements de protection individuelle ne fonctionnent que si vous les utilisez!* nous dit le thème de la Campagne canadienne de la sécurité en milieu agricole de cette année, qui porte principalement sur l'utilisation, l'ajustement et la disponibilité des équipements de protection individuelle en agriculture. La campagne d'une durée d'un an a été lancée en mars à l'occasion de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole.

- 30 -

**Pour les médias francophones:**

Marcel Hacault, directeur général de l'ACSA - Tél : 204-452-2272 Courriel : [mh@casa-acsa.ca](mailto:mh@casa-acsa.ca)

**For service in English:**

Theresa Whalen, CFA Farm Safety Consultant T: (613) 822-0016 E: [farmsafety@cfafca.ca](mailto:farmsafety@cfafca.ca)

**\*\* Des photos et des dessins humoristiques** pour accompagner cet article peuvent être **téléchargés gratuitement** du site [www.casa-acsa.ca](http://www.casa-acsa.ca).